



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Envoyé en préfecture le 02/03/2023

Reçu en préfecture le 02/03/2023

Affiché le

ID : 029-262901598-20230221-D_05_2023-DE

Mardi 21 février 2023 à 18 heures 30

DELIBERATION N° 05-2023

Date de convocation : 13 février 2023
Vice-Présidente : Mme Laurence Méar
Secrétaire de séance : Mme Mireille Guillou

Membres en exercice : 13
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 11

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Ville de Plouescat s'est réuni le mardi 21 février 2023 à 18 heures 30, sous la Vice-Présidence de Mme Laurence Méar.

Etaient présents :

Mme Laurence Méar, Mme Claudie Péron, Mme Magalie Kersauzon, Mme Maïwenn Morvan, Mme Monique Le Duff, Mme Geneviève Sabathé, Mme Evelyne André, M Yves Abiven, Mme Mireille Guillou, Mme Marie France Ropars.

Absente excusée ayant donné procuration :

Mme Magali Roué a donné pouvoir à Mme Laurence Méar.

Absents excusés :

M Eric Le Bour et M François Roué.

La séance est ouverte à 18 heures 30.

Aide financière - dossier n°2023-04.

Composition de la famille : un adulte.

Il est demandé au Conseil d'Administration d'étudier la demande de Madame qui sollicite une aide financière afin de l'aider au paiement de :

- Une facture de 25,20€ auprès d'EDF,
- Une facture de 82,56€ auprès de Suravenir Assurances,
- Une facture de 19,49€ auprès de la commune de Plouescat.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, accorde à l'unanimité l'attribution d'une aide financière d'un montant de 127,25€ correspondant aux éléments mentionnés ci-dessus.

Les versements seront effectués auprès des organismes.

La secrétaire de séance,
Mireille Guillou

La Vice-Présidente,
Laurence Méar.

Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission en préfecture
et de sa publication sur le site
internet de la Ville le